

Par M. Hamilton, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) concernant les conventions conclues sous le régime de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1962, conformément à l'article 7 de ladite loi, chapitre 5, S.R.C., 1952.

Par M. Monteith, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) des dépenses et de l'administration relatives à la Loi sur les allocations familiales pour l'année terminée le 31 mars 1962, conformément à l'article 14 de ladite loi, chapitre 109, S.R.C., 1952.

Par M. Monteith,—Rapport (en français et en anglais) des dépenses et de l'administration relatives à la Loi sur la sécurité de la vieillesse pour l'année terminée le 31 mars 1962, conformément à l'article 12 de ladite loi, chapitre 200, S.R.C., 1952.

Premier rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants dont les noms suivent, déposées le 11 octobre, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement.

Wasył Kushnir et dix-sept autres personnes, de Winnipeg (Manitoba), aux fins d'une loi constituant en société *Ukrainian Canadian Foundation of Taras Shevchenko*.—*M. Mandziuk*.

John Getgood et trois autres personnes, de Calgary (Alberta), et Charles F. Scott, d'Ottawa (Ontario), aux fins d'une loi constituant en société *Pacific Transmission Company*.—*M. Smith (Calgary-Sud)*.

*The North American General Insurance Company* aux fins d'une loi les autorisant à exercer leur commerce sous le nom, en anglais, de *The North American General Insurance Company* et, en français, sous le nom de «La Nord Américaine, Compagnie d'Assurances Générales».—*M. Turner*.

William E. Drayton, de Montréal (Québec), et deux autres personnes aux fins d'une loi constituant en société *The Christian Brothers of Ireland in Canada*.—*M. Morris*.

*Canadian Pacific Railway Company* aux fins d'une loi autorisant la construction d'une ligne de chemin de fer sur une distance de 15.5 milles dans le voisinage de Bredenbury (Saskatchewan).—*M. Ormiston*.

Le Bureau de fiducie de l'Église presbytérienne au Canada et l'Exécutif du conseil d'administration de l'Église presbytérienne au Canada aux fins d'une loi tendant à modifier la loi constituant en société le Bureau de fiducie de l'Église presbytérienne au Canada.—*M. McIlraith*.

John Cameron Turnbull, de Toronto (Ontario), et deux autres personnes aux fins d'une loi constituant en société *The Pharmacy Examining Board of Canada*.—*M. Mitchell*.

Deuxième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la requérante ci-après mentionnée, déposée le 11 octobre, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

*The Eastern Trust Company* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société et l'autorisant à exercer son commerce sous le nom, en anglais, de *The Eastern Trust Company* et, en français, sous le nom de «Le Trust de l'Est Canadien».—*M. Morris*.